

Table des matières

REMERCIEMENTS	1
INTRODUCTION	3
CHAPITRE UN: LES ORIGINES DE L'OFFICE DE CONSTABLE EN ANGLETERRE	7
A. «Police», «constables» et «agents de la paix»	8
B. Les premiers systèmes de «police» de l'Angleterre prénormande	14
C. «Constables» et «juges de paix»	19
D. La dualité de l'office de constable	30
CHAPITRE DEUX: LES DÉBUTS DE LA POLICE AU CANADA	37
A. Les premières forces de police fédérales et provinciales	43
B. Les systèmes de police municipale au dix-neuvième siècle	52
CHAPITRE TROIS: LE STATUT JURIDIQUE ACTUEL DE LA POLICE AU CANADA	61
A. La réforme de la législation policière, 1946-1977	61
B. La composition démographique actuelle de la police canadienne	64
C. Le statut, la compétence et les attributions de la police	66
D. Les dispositions législatives relatives au statut de la police	70
I) La législation policière	70
(a) La Gendarmerie royale du Canada	71
(b) Les services contractuels de la Gendarmerie royale du Canada	74
(c) Les corps de police provinciaux	84
(d) Les corps de police municipaux	87
i) Colombie-Britannique	88
ii) Alberta	88
iii) Saskatchewan	89
iv) Manitoba	90

v) Ontario	92
vi) Québec	93
vii) Nouveau-Brunswick	95
viii) Nouvelle-Écosse	96
ix) Île-du-Prince-Édouard	98
x) Terre-Neuve	98
(e) Les chefs de police, les commissaires et les autres dirigeants de corps de police	99
2) Le <i>Code criminel</i>	103
3) Autres lois	108
E. Le common law	109
CHAPITRE QUATRE: LE STATUT JURIDIQUE MODERNE DE LA POLICE: CERTAINES CONSÉQUENCES	111
A. La notion d'indépendance de la police	111
B. Conclusions	144
ANNEXE	147
BIBLIOGRAPHIE	149
RENOVIS	157
TABLE DE JURISPRUDENCE	165
TABLE DES LOIS	171